

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 41 (1970)
Heft: 7

Artikel: La pollution du sol
Autor: Groote, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il convient de tenir compte du fait que, dans les limites d'un bassin, toutes les utilisations des eaux de surface et des eaux souterraines sont interdépendantes et il est souhaitable que leur gestion le soit également.

XII. *L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.*

Les problèmes internationaux que peuvent poser les utilisations de l'eau devraient être résolus d'un commun accord entre les Etats, en vue de sauvegarder l'eau tant en qualité qu'en quantité.

La pollution du sol

par Jean de Groote, ingénieur agronome

Si les problèmes de la pollution de l'eau et de l'air sont étudiés depuis de nombreuses années, il n'en est pas de même de celui de la pollution du sol, où tout est à faire. On en est au début des études, on se pose des tas de questions qui n'ont pas encore reçu de réponses définitives. Pourquoi cet aspect de la pollution a-t-il été si longtemps négligé ? Vraisemblablement parce que des problèmes ne se sont jamais posés. L'utilisation des engrais et des pesticides a toujours contribué à augmenter les rendements des cultures, il n'y a jamais eu d'effets négatifs, on n'a pas constaté de cas de stérilité du sol. Dans les domaines où les terres sont traitées normalement, on constate, aux labours, des quantités normales de vers de terre. Les actions sur les micro-organismes du sol ont été peu ou pas étudiées. C'est une des tâches futures à réaliser.

Les essais les plus importants et les plus sérieux ont eu pour objet l'influence de la simazine sur la microflore du sol. Guillemot, Charpentier, Tardieux et Pochon (1960) ont montré que des doses normales de simazine sont sans danger pour l'équilibre biologique du sol.

A 300 kg. de matière active à l'hectare (soit cinquante fois la dose d'emploi la plus élevée), cet équilibre n'était altéré que de façon insignifiante.

Il a été montré que différents champignons du sol, principalement des fusarium et des penicillium, pouvaient assimiler la simazine.

Steinbrenner, Naglitsch et Schlitsch (1960) réalisaient une série d'essais avec des doses variant entre 2 et 50 kg. de simazine à l'hectare. Ils ne décelaient pratiquement aucun effet sur les champignons, les bactéries et la faune du sol pour des doses normales de produit. Les doses élevées avaient en revanche un effet dépressif sur les populations de champignons et de bactéries.

Quelle est l'action des divers insecticides, fongicides et herbicides sur la microflore et la microfaune du sol ? Il semble que l'influence de ces deux derniers groupes de produits soit insignifiante. Par contre, les insecticides ont une influence néfaste sur la microfaune. Quelle est son importance ? Quelles en sont les conséquences ? Voilà des questions aux-

quelles il va falloir répondre. Certains produits se retrouvent-ils dans les récoltes ? Quels sont les effets d'une fumure déséquilibrée sur les récoltes ? La santé des consommateurs subit-elle un préjudice ?

Des chercheurs se sont mis résolument à la tâche il y a peu d'années. Nous en espérons des réponses rapides et rassurantes.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Croissance de la production industrielle. — C'est le Japon qui, parmi les douze principaux Etats industrialisés, a pu le plus fortement accroître sa production industrielle en 1969. D'après la statistique de l'OCDE, le taux d'augmentation de la production a atteint dans ce pays l'année dernière 16,4 %. Il a été suivi par l'Allemagne fédérale avec 13,2 %, la France avec 12,7 % et les Pays-Bas avec 12,6 %. Dans un groupe intermédiaire se trouvent la Suisse (+ 11 %), l'Autriche (+ 10,6 %) et la Belgique (+ 10,5 %), tandis que la Suède (+ 7,8 %), le Canada (+ 5 %), les USA (+ 4,4 %), la Grande-Bretagne (+ 3,4 %) et l'Italie (+ 3,2 %) ont occupé les dernières positions. Toutefois, si l'on procède à une comparaison sur une longue période, on constate que la Suisse se place aux derniers rangs en ce qui concerne la croissance de la production industrielle : de 1963 à 1969, elle a augmenté sa production de 36 %. Parmi les douze principaux Etats industrialisés, seules la Grande-Bretagne (+ 23 %) et la Belgique (+ 32 %) enregistrent des taux encore plus bas. Ici aussi, c'est le Japon qui arrive en tête avec une croissance de 122 % au cours des six dernières années, suivi par les Pays-Bas (+ 61 %), la Suède (+ 45 %), l'Allemagne fédérale et le Canada (+ 44 %), la France (+ 42 %), l'Autriche et l'Italie (+ 40 %) et les Etats-Unis (+ 39 %).

Qui achète les logements en propriété ? — L'Union suisse des syndicats autonomes a effectué, dans les environs de quelques villes suisses (Zurich, Baden, Lucerne, Winterthur, etc.), une enquête sur l'achat de logements en propriété qui met en évidence la structure des acheteurs d'après leur niveau social. Sur les 1142 logements considérés dans l'enquête, 857 ou les trois quarts avaient été achetés par des salariés : 15 % par des ouvriers, 41,4 % par des employés et 18,6 % par des fonctionnaires. Les acheteurs des 285 autres logements (un quart de l'ensemble) étaient des indépendants, membres des professions libérales, rentiers, pensionnés, etc.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20